# **Atelier arts plastiques Vita Colora**

1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30// 2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h// 3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30// 3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30// 4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30// 5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  Tarif annuel: 28 séances/an 3 *Tarif 5 cours: 1 Tarif annuel: 28 séances/an 3 *Tarif 5 cours: 1 Tarif annuel: 28 séances/an	Nom :	Pr	énom :	
Code postal:	Date de naissance :			
Téléphone :	Adresse :			
Email :	Code postal:	Ville :	Profession :	
Début des cours hebdomadaires, le 18 septembre 2023  Cours ET TARIFS:    0-Adhésion annuelle à l'Atelier Vita Colora par foyer fiscal (à inclure avec le 1° chèque de cours)    1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30//   2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h//   3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//   4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30//   5- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//   4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30//   5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//   5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//   6 LIEU DU COURS:	Téléphone :	Tél. Urgence ou dans l	la journée :	
Début des cours hebdomadaires, le 18 septembre 2023  COURS ET TARIFS:    0-Adhésion annuelle à l'Atelier Vita Colora par foyer fiscal (à inclure avec le 1er chèque de cours)    1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30//   1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 15h-17h//   2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h//   3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//   3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//   4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30//   5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//   6- Cas de fermeture de salle mairie pour cause de COVID, il y aura cours dans une salle privée.    Nemises :   Total annuel: 28 séances/an	Email :	Facebo	ook OU Google+ :	
COURS ET TARIFS:  0-Adhésion annuelle à l'Atelier Vita Colora par foyer fiscal (à inclure avec le 1er chèque de cours)  1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30//  1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30//  2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h//  3- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h//  3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//  4- Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 10h30-12H30//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  Tarif annuel: 28 séances/an	Important !! Afi	n d'être informé des événements de l'Atelie	er Vita Colora : stages et informations su	ur les cours.
O-Adhésion annuelle à l'Atelier Vita Colora par foyer fiscal (à inclure avec le 1 er chèque de cours)  1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30//  1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30//  2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h//  3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//  3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//  4- Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  Tarif annuel: 28 séances/an	Début de	es cours hebdomadaiı	res, le 18 septembre	e <b>2023</b>
1- Cours Aquarelle confirmé // LUNDI: 14h30-16H30// 2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h// 3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30// 3- Atelier Adulte // VENDREDI: 10h30-12H30// 3- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H// 3- Atelier Adulte // VENDREDI: 10h30-12H30// 3- Ate	COURS ET TARIFS:			
*Tarif 5 cours:    2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h// Tarif annuel: 25 séances/an	0-Adhésion annuelle à l'Atel	lier Vita Colora par foyer fiscal (à inc	clure avec le 1 <sup>er</sup> chèque de cours	) 14€
2- Atelier Adulte // JEUDI: 15h-17h//  3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//  3- Atelier Adulte // JEUDI: 19h30-21H30//  4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30//  4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI: 10h30-12H30//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  5- Atelier Adulte // VENDREDI: 14h-16H//  Tarif annuel: 28 séances/an	1- Cours Aquarelle confirmé	// LUNDI: 14h30-16H30//		/an 342€ 150€
3- Atelier Adulte // JEUDI : 19h30-21H30// 4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI : 10h30-12H30// 5- Atelier Adulte // VENDREDI : 14h-16H// 5- Atelier Adulte // VENDREDI : 14h-16H// Tarif annuel : 28 séances/an	2- Atelier Adulte // JEUDI: 1	5h-17h//	Tarif annuel : 25 séances	
4 Cours Aquarelle débutant// VENDREDI : 10h30-12H30//  5- Atelier Adulte // VENDREDI : 14h-16H//  Tarif 5 cours :  Tarif annuel : 28 séances/an	3- Atelier Adulte // JEUDI : :	19h30-21H30//	Tarif annuel : 28 séances	
*Tarif 5 cours:    LIEU DU COURS:	4 Cours Aquarelle débutant,	// VENDREDI : 10h30-12H30//	Tarif annuel : 28 séances	
Maison des Arts: 152 rue des herses-Sucé/Erdre 44240 En cas de fermeture de salle mairie pour cause de COVID, il y aura cours dans une salle privée.  REMISES ET FACILITES DE PAIEMENT: Remises: Sur inscription 2ème pers de la même famille = -20% Sur tarif le moins cher. *Tarif 5 cours: 1 place/cours, ces places sont attribuées si le cours n'est pas plein donc sur liste d'attente da au 30 septembre. Voir les conditions dans le règlement intérieur. Facilités de paiement: Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (tarif annuel et le diviser par 3): 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre: Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève):	5- Atelier Adulte // VENDRE	EDI : 14h-16H//		/an 342€ 150€
En cas de fermeture de salle mairie pour cause de COVID, il y aura cours dans une salle privée.  REMISES ET FACILITES DE PAIEMENT:  Remises:  Sur inscription 2ème pers de la même famille = -20% Sur tarif le moins cher.  *Tarif 5 cours: 1 place/cours, ces places sont attribuées si le cours n'est pas plein donc sur liste d'attente da au 30 septembre. Voir les conditions dans le règlement intérieur.  Facilités de paiement:  Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes: (ar les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes d'aux d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes d'aux d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes d'aux d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes d'aux d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes d'aux d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes d'aux d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dat	LIEU DU COURS:		Total annuel :	
Remises: Sur inscription 2ème pers de la même famille = -20% Sur tarif le moins cher.  *Tarif 5 cours: 1 place/cours, ces places sont attribuées si le cours n'est pas plein donc sur liste d'attente de au 30 septembre. Voir les conditions dans le règlement intérieur.  Facilités de paiement: Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes : (tarif annuel et le diviser par 3): 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre: Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève):	Maison des Arts : 152 rue de	es herses-Sucé/Erdre 44240		
Remises: Sur inscription 2ème pers de la même famille = -20% Sur tarif le moins cher. *Tarif 5 cours : 1 place/cours, ces places sont attribuées si le cours n'est pas plein donc sur liste d'attente de au 30 septembre. Voir les conditions dans le règlement intérieur. Facilités de paiement : Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes : (tarif annuel et le diviser par 3) : 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre : Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :	En cas de fermeture de salle	e mairie pour cause de COVID, il y au	ira cours dans une salle privée.	
Sur inscription 2ème pers de la même famille = -20% Sur tarif le moins cher.  *Tarif 5 cours : 1 place/cours, ces places sont attribuées si le cours n'est pas plein donc sur liste d'attente da au 30 septembre. Voir les conditions dans le règlement intérieur.  Facilités de paiement :  Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes : (tarif annuel et le diviser par 3) : 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre : Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :	REMISES ET FACILITES DE P	AIEMENT:		
*Tarif 5 cours : 1 place/cours, ces places sont attribuées si le cours n'est pas plein donc sur liste d'attente da au 30 septembre. Voir les conditions dans le règlement intérieur.  Facilités de paiement :  Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes : (tarif annuel et le diviser par 3) : 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre : Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :				
au 30 septembre. Voir les conditions dans le règlement intérieur.  Facilités de paiement:  Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes : (tarif annuel et le diviser par 3) : 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre : Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :				
Facilités de paiement :  Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes : (tarif annuel et le diviser par 3) : 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre : Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :		•		e d'attente du 1er mai
Sur les inscriptions à l'année il est possible d'effectuer 3 chèques qui seront encaissés aux dates suivantes : (tarif annuel et le diviser par 3) : 25/10/2023, le 25/11/2023, le 25/01/2024 l'ordre : Atelier Vita colora  Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :	•	onaitions dans le regiement interiet	ur.	
Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :	•	e il est nossible d'effectuer 3 chèque	es qui seront encaissés aux dates	s suivantes · (nrendre l
Nom des chèques (Si le nom est différent de celui de l'élève) :	•		-	**
pour le CE ou CCAS: indiquer les mentions importantes à ajouter sur la facture  Besoin d'une facture pour le CE ou CCAS: indiquer les mentions importantes à ajouter sur la facture  Libellé du chèque et envoi : Atelier Vita Colora - adresse 45 rue du Millau, 44300 Nantes  RESPECT DU REGLEMENT DE L'ASSOCIATION :  En remplissant cette fiche d'inscription, vous vous engagez : à respecter le règlement intérieur et à accepte		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
Besoin d'une facture pour le CE ou CCAS:  Libellé du chèque et envoi : Atelier Vita Colora - adresse 45 rue du Millau, 44300 Nantes  RESPECT DU REGLEMENT DE L'ASSOCIATION :  En remplissant cette fiche d'inscription, vous vous engagez : à respecter le règlement intérieur et à accepted	•	-		Besoin d'une factu
Libellé du chèque et envoi : Atelier Vita Colora - adresse 45 rue du Millau, 44300 Nantes  RESPECT DU REGLEMENT DE L'ASSOCIATION :  En remplissant cette fiche d'inscription, vous vous engagez : à respecter le règlement intérieur et à accepte	•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
RESPECT DU REGLEMENT DE L'ASSOCIATION :  En remplissant cette fiche d'inscription, vous vous engagez : à respecter le règlement intérieur et à accepte	•		•	
En remplissant cette fiche d'inscription, vous vous engagez : à respecter le règlement intérieur et à accepte	Libelle au cheque et env	voi : Atelier vita Colora - adres	sse 45 rue du Miliau, 44300 i	nantes
En remplissant cette fiche d'inscription, vous vous engagez : à respecter le règlement intérieur et à accepte	RESPECT DU REGLEMENT D	F L'ASSOCIATION :		
			especter le règlement intérieur	et à accepter de
toutes utilisations de l'image des élèves.	transférer vos droits d'imag	e à l'Association « Atelier Vita Color	•	

## **Atelier arts plastiques Vita Colora**

# REGLEMENT INTERIEUR

L'Association Atelier Vita Colora a pour but de proposer des cours de dessin peinture et création dans les meilleurs conditions financières à ses adhérents, dans ce cadre l'investissement bénévole de tout le bureau de l'association doit être mis à l'honneur, il vous sera donc demandé de participer gracieusement aux évènements expositions et autres évènements de l'association. Dans le cadre du respect du règlement et du fonctionnement de l'Atelier Vita Colora association loi 1901, il est demandé à chacun d'appliquer, de respecter et de faire respecter en tout point les dispositions de ce présent règlement.

## **COTISATION ET INSCRIPTION**

Le tarif des cours est fixé par le bureau de l'Association au début de chaque année. Toute inscription est considérée comme ferme et définitive après paiement et essai du 1er cours d'essai. Toute adhésion à un cours hebdomadaire ou un stage fait l'objet d'une adhésion annuelle (valable de septembre à septembre) par foyer fiscal payée lors des inscriptions.

\*Tarifs 5 cours : les cours sont pris quand vous le souhaitez. 1 place/cours est attribuée après le 30 septembre, le chèque envoyé avant cette date n'est donc pas une inscription ferme mais une réservation confirmée le 30 septembre.

Remboursement: En début d'année, l'élève doit remplir une fiche d'inscription qui fixe le montant et la durée des cours. Le paiement de l'adhésion et des cours est demandé en totalité lors de l'inscription, soit par un seul ou plusieurs chèques. Après le premier cours d'essai si la confirmation de l'engagement des cours est donnée, les absences ou modification de statut aux cours de l'année ou aux stages payés ne pourront donner lieu à aucune demande de remboursement.

L'association n'effectue pas de prise en charge carte blanche, mais l'adhérent pourra avec une facture (sur demande) se faire rembourser par le CCAS ou le CE dont il dépend.

<u>En cas de fermeture de la salle par convention de la mairie</u>: il vous sera proposé 2 solutions: un cours en présentiel dans une salle privée à La Beaujoire ou un cours de distanciel.

Remise: une remise de 20% est attribuée par famille sur la 2eme inscription à l'association sur le tarif le moins élevé.

### Les ELEVES, le MATERIEL et les MESURES SANITAIRES

<u>Ponctualité, assiduité et absences</u>: En cas de retard, le professeur est en droit de ne pas accepter l'élève à son cours. Les élèves s'engagent à être assidus et respectueux dans les cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année. Les absences seront avisées autant que faire se peut par SMS une semaine à l'avance.

<u>Tenue et attitude</u>: Les salles des Ateliers sont accessibles uniquement aux élèves de l'Atelier, et sont non-fumeurs. Les lieux doivent être laissés propres. Il est recommandé de venir au cours avec une blouse et des vêtements qui ne craignent rien. L'association n'est pas responsable des dégradations des vêtements.

Tout adhérent est tenu d'avoir un minimum de discipline et de correction (toute personne soupçonnée d'être sous l'emprise de drogue, d'alcool sera priée de quitter le cours sur l'instant. Pour les mineurs, le professeur est tenu d'en informer la Présidence qui en informera les parents ou les autorités compétentes.)

L'association promeut un enseignement dans un cadre laïque locaux subventionné par la mairie et n'accepte aucuns signes religieux. L'association s'autorise à radier toute personne ne respectant pas les conditions suivantes : vol, dégradation du matériel et/ou du lieu, comportement dangereux, non-respect du règlement intérieur, propos désobligeants et jugeants, car la bienveillance de l'expression graphique de chacun est un élément fondateur des valeurs de l'atelier. Les places assises ne sont pas attribuées et ne peuvent pas faire l'objet de demandes particulières.

Matériel: Chaque adhérent devra apporter son matériel personnel afin d'éviter les contaminations par le prêt d'objet.

La salle devra faire l'objet d'un nettoyage à la fin de chaque cours par l'ensemble des adhérents : désinfection des tables et chaises.

<u>Mesures sanitaires:</u> Chaque adhérent devra porter son masque personnel (sur demande préfectorale ou en cas de symptômes) dès l'entrée de l'établissement, se laver les mains au début et fin de cours.

#### **RESPONSABILITES**

<u>En cas d'urgence médicale</u> au sein du cours, le professeur est habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires (appel des parents, appel des pompiers et transfert dans l'hôpital le plus proche).

#### Responsabilité

Les responsables légaux s'engagent à accompagner leur enfant mineur à la salle d'atelier et à venir les rechercher. En décidant de le laisser venir ou partir seul, ils déchargent la responsabilité de l'association pour tout problème qui surviendrait, notamment en cas d'absence d'un professeur. Si vous demandez à ce que votre enfant soit récupéré à son école, il devra respecter les consignes de sécurité de l'encadrant. Dans le cas ou votre enfant est récupéré par l'enseignant à la sortie des classes, vous devrez signaler le jour même toute absence

Par son inscription, l'élève s'engage à respecter le règlement intérieur.

L'adhérent ou son responsable légal déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile pour les activités extra scolaires de son enfant. L'Association déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle.

### L'élève majeur ou l'autorité responsable de l'élève,

Présidente

Claudine THIBAUDEAU

Faire précéder la signature de la mention, Nom, prénom du signataire, « lu et approuvé »,

Libellé du chèque et adresse de l'envoi du dossier : Atelier Vita Colora 45 rue du Millau, 44300 Nantes - Maud SONNET 06 10 78 64 91 vitacolora@gmail.com www.vitacolora.com Association 1901 N° déclaration W442015175